

Lettre de décision

Decision Letter

Côte d'Ivoire

Programme de Renforcement des systèmes de santé

Health Systems Strengthening Programme

Programme d'assistance pays ciblé

Targeted Country Assistance Programme

La présente lettre de décision énonce les modalités d'un programme

This Decision Letter sets out the Programme Terms of a Programme

La présente lettre de décision fait partie de l'Accord-cadre de partenariat. Elle définit, une fois associée à l'Accord-cadre de partenariat, les modalités du programme. Les termes utilisés dans la présente lettre de décision, mais non définis, auront le sens qui leur a été donné dans l'Accord-cadre de partenariat. La version en anglais de la présente lettre de décision prévaudra en cas de conflit avec des termes traduits dans toute autre langue.

This Decision Letter forms part of the Partnership Framework Agreement and together with the Partnership Framework Agreement sets out the Programme Terms of the Programme. Any term used in this Decision Letter but not defined shall have the meaning given to such term in the Partnership Framework Agreement. The English language version of this Decision Letter shall prevail in the case of any conflict with terms expressed in any other language.

1. Pays: Côte d'Ivoire
Country

2. Numéro de subvention: CIV-HSS-2, CIV-TCA
Grant Number

3. Date de signature de la lettre de décision¹: 21 Octobre 2022
Date of Decision Letter

4. Date de conclusion de l'Accord-cadre de partenariat (l'« ACP »): 19 Juillet 2013
Date of the Partnership Framework Agreement (the "PFA")

5. Programme(s):
Programmes(s)

Renforcement des systèmes de santé (RSS)
Health Systems Strengthening (HSS)

POUR LES NOUVEAUX PROGRAMMES de la Stratégie GAVI 5.0 : Pour de plus amples informations sur le programme, veuillez consulter :

FOR NEW PROGRAMMES in Gavi 5.0: For further information about the Programme please refer to:

- Les directives et formulaires de la Théorie du changement et de la Demande de soutien de Gavi : disponibles auprès de votre Haut responsable pays au sein de Gavi ;
The Gavi Theory of Change and Request for Support guidelines and forms: available by contacting your Gavi Senior Country Manager;

¹ Cette lettre de décision demeurera valide pour toute la durée du programme. Gavi mettra à jour cette lettre de décision uniquement si un financement supplémentaire est demandé et approuvé

This Decision Letter will apply for the programme duration. Gavi will only update this Decision Letter in the event of additional funding is requested and approved

- La proposition de subvention approuvée du pays ainsi que toutes les réponses au processus d'examen indépendant de la Théorie du changement et toute demande de clarification ;
Country's approved grant proposal together with any responses to the Theory of Change independent review process and any request for clarifications;
- Le plan de travail et le document budgétaire diffusés par courrier électronique décrivant les activités du programme et le budget du programme envisagés à la date de signature de la Lettre de décision.
The workplan and budget document circulated by email describing the expected Programme Activities and Programme Budget as per the Date of the Decision Letter.

POUR LES PROGRAMMES EN COURS : Pour de plus amples informations sur le programme, veuillez vous référer au document d'approbation de la proposition de subvention/de Justification de soutien au programme, au rapport du Comité d'examen indépendant concerné et au dernier plan de travail et budgétaire approuvé et distribué par Gavi par courrier électronique.

FOR ONGOING PROGRAMMES: For further information about the Programme please refer to the approved grant proposal/Programme Support Rationale document, the relevant Independent Review Committee report and the latest approved workplan and budget circulated by Gavi via email.

Assistance pays ciblé (APC)

Targeted Country Assistance (TCA)

Lorsque les pays auront géré l'intégralité de leur processus de planification de portefeuille au cours de la période stratégique 5.0, l'Assistance pays ciblé sera planifiée et intégrée à la théorie du changement d'un pays et aux informations de soutien de Gavi dans le cadre d'un processus de planification intégrée et d'une demande d'assistance auprès de Gavi. Pour de plus amples informations sur le programme, veuillez consulter :

When countries undergo their full portfolio planning process during the 5.0 strategic period, TCA support will be planned for and incorporated into a country's Theory of Change and Gavi Support Detail as part of an integrated planning process and request for Gavi support.

For further information about the Programme please refer to:

- Les directives de la Théorie du changement de Gavi et le modèle de soutien de Gavi disponibles auprès de votre Haut responsable pays au sein de Gavi ; et
Gavi Theory of Change guidelines and Gavi support template by contacting your Gavi Senior Country Manager; and
- La Théorie du changement et le plan de travail approuvés par le pays ainsi que toute réponse à la suite du processus d'examen du CEI.
Country's approved Theory of change and workplan together with any responses following the IRC review process

Dans les autres cas où la demande d'Assistance pays ciblé du pays ne ferait pas partie du processus complet de planification du portefeuille, la demande sera examinée séparément et approuvée pour le reste de la subvention RSS actuelle.

In other cases where the Country's TCA request is not part of the full portfolio planning process, the request will be considered separately, and approved for the remainder of the current HSS grant.

6. Durée du programme²: HSS: 2017-2023 ; TCA: 2022

Programme Duration

² Il s'agit de la durée totale du programme.

This is the entire duration of the programme.

7. Montants annuels: (sous réserve des modalités de l'Accord-cadre de partenariat)

Annual Amounts (subject to the terms of the Partnership Framework Agreement)

Il s'agit du montant total approuvé par Gavi pour toute la durée du programme, qui devrait être décaissé dans le cadre du Programme. Les montants annuels sont définis conformément à l'article 4.1 de l'ACP. Tout ajustement demandé des Montants annuels sera soumis à l'approbation de Gavi. Il est essentiel que le Comité national de coordination du secteur sanitaire (ou son équivalent) soit impliqué dans ce processus de modification des montants annuels, à la fois en sa qualité de processus technique et pour son appui lors de la mise en œuvre et du suivi du Programme. En outre, les montants au-delà de la période stratégique actuelle de Gavi (2021-2025), le cas échéant, sont indicatifs et sont soumis à la disponibilité des fonds et aux approbations pertinentes du Conseil d'administration de Gavi.

Le pays reconnaît que : (a) une partie ou l'intégralité du montant annuel peut être versée directement à un partenaire d'exécution convenu, tel que l'OMS, l'UNICEF et/ou des partenaires élargis, si cela est convenu entre Gavi et le pays plutôt qu'au pays ; (b) chaque montant annuel peut être décaissé en plusieurs tranches à des intervalles trimestriels ou semestriels ; et (c) un tel décaissement constituera la satisfaction du paiement de ce montant comme s'il avait été versé au pays.

L'assistance technique continuera d'être fournie par l'intermédiaire de partenaires (y compris des partenaires des Organisation des Nations Unies, des partenaires mondiaux et locaux, des établissements universitaires et des organisations de la société civile).

L'utilisation du soutien de Gavi sera soumise au suivi des performances. Si les dernières coordonnées bancaires fournies à Gavi changent ou ont changé avant le décaissement, le pays devra remplir un formulaire de renseignement bancaire afin de mettre à jour les informations pertinentes. Veuillez adresser vos demandes à gavihss@gavi.org afin d'obtenir le formulaire.

This is the total amount approved by Gavi for the entire duration of the programme, estimated to be disbursed under the Programme. Annual amounts are defined as per section 4.1 of the PFA. Any requested adjustments to the Annual Amounts will be subject to Gavi approval. It is essential that Country's Health Sector Coordination Committee (or its equivalent) be involved with this process both in its technical process function and its support during implementation and monitoring of the Programme. Further, amounts beyond the current Gavi strategic period (2021 – 2025) where applicable are indicative and are subject to the availability of funds and relevant approvals by the Gavi Board.

The Country acknowledges that: (a) a proportion of or the full Annual Amount may be disbursed directly to an agreed implementing partner, such as WHO, UNICEF and/or expanded partners, if agreed between Gavi and the country rather than to the Country; (b) each Annual Amount may be disbursed in a number of tranches at quarterly or six-monthly intervals; and (c) such disbursement shall constitute the satisfaction of the payment of that amount as if it were made to the Country.

Provision of technical assistance will continue to be channeled through partners (including UN partners, global and local partners, academic institutions and CSOs).

Utilisation of Gavi support is subject to performance monitoring. If the bank account information most recently provided to Gavi has changed or changes prior to disbursement, the Country shall complete a bank account information form updating the relevant information. Please contact gavihss@gavi.org for the form.

Programme/Année du programme <i>Programme/Programme Year</i>	2017-2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
RSS (USD)	6.280.000	3.870.000	1.930.000	-	-	-	12.080.000
HSS (US\$)							

Fonds supplémentaires (USD) (le cas échéant) <i>Additional Funds (US\$)</i> <i>(if applicable)</i>	-	3.020.000	-	-	-	-	3.020.000
Coûts d'appui au programme et assurance des risques (USD) (le cas échéant) <i>PSC and Risk Assurance (US\$)</i> <i>(if applicable)</i>	-	212.883	-	49.859	249.296	-	512.038
Assistance pays ciblé (\$ US) ⁴ <i>Targeted Country Assistance (US\$)</i>	-	-	-	715.362	-	-	715.362
Total (USD) <i>Total (US\$)</i>	6.280.000	7.102.883	1.930.000	765.221	249.296	-	16.327.400

8. Commentaires/éclaircissements en suspens: Le pays doit fournir les éclaircissements suivants à Gavi* :
Outstanding comments/clarifications *The country shall provide the following clarifications to GAVI*

La Côte d'Ivoire a obtenu une subvention RSS de 2017 à 2021, pour un montant total de 12 080 000 \$. Une prolongation sans frais d'un an a été accordée pour 2022 et la subvention se termine maintenant en décembre 2022. Le dernier HLRP en 2020 n'avait renouvelé qu'une partie de la tranche 2020. Cette lettre de décision est relative au renouvellement de la dernière part de la tranche de 2020 ainsi que celle de 2021.

Cette lettre remplace celle de septembre 2020. Elle indique le montant total des 12 080 000\$.

La durée de la programmation qui indique 2023 ne concerne que les coûts d'appui au programme et coûts d'assurance des risques (pour l'agent fiduciaire BAGE) qui courent sur une partie de 2023.

* Si les éclaircissements financiers demandés ne sont pas fournis, Gavi peut retenir les décaissements ultérieurs
Failure to provide the comments/clarifications requested may result in Gavi withholding further disbursements

9. Documents à livrer:
Documents to be delivered

Non applicable

10. Autres conditions - les conditions générales suivantes s'appliquent au programme: Aucun
Other conditions - the following terms and conditions shall apply to the Programme *None*

⁴ Pour l'assistance pays ciblé, l'aide fournie avant 2022 n'est pas mentionnée dans la présente lettre de décision
For Targeted Country Assistance, support prior to 2022 is not reflected in this Decision Letter.

Signée par



Colette Selman
Directrice des Pays Prioritaires et Standards

24.10.2022